

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire 213352

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 21476 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : AIT BELLA OUALI OMAR

Date de naissance : 1951

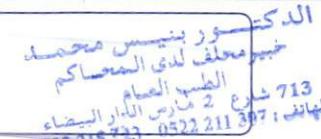
Adresse : Rue 311 N° 232 Hay Alomaria INAR

(ASA)

Tél. : 06 13 98 92 03 Total des frais engagés : 58970 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/04/2022

Nom et prénom du malade : AIT BELLA OUALI OMAR Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Infection urinaire + Bottakimose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 25/04/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 Avril 2022	C2	-	200.00	<p>دكتور بنيس محمد بشير سالم لدى المحاكم الطب العام 2 مارس اللدار البيضاء الهاتف: 0522 315 723 - 0522 211 307</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Pharmacie Omaniya Casablanca Rue 45 Lot. Omaniya Hay Inara Hay Inara, Ain Chock - Casablanca Tél: 05 22 52 36 29</p>	25/04/2022	385.70

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Docteur M'hamed BENNIS

MEDECINE GENERALE

Echographie

Expert assermenté près les Tribunaux
Ex - Médecin Militaire

Sur Rendez - vous



الدكتور احمد بنيس

الطب العام

الفحص بالصدى

خبر محلل لدى المحاكم
طبيب عسكري سابقا

الزيارة بالموعد

25/04/2022

Casablanca, le الدار البيضاء في

7480
✓
✓
✓

Monsieur AIT BELLA OUALI OMAR



1/ SEPCEN 500mg Cps x 2

1 cp après le repas matin et soir

44,10
✓
✓
✓

2/ FENAC 50 mg bte 30 Cps

1 cp après le repas matin et soir

98,00
✓
✓
✓

3/ TAMSULOSINE WIN LP 0.4 MG GELULE x 2

1 cp le soir

الدكتور بنيس محمد
خبر محلل لدى المحاكم
الطب العام
طبيب عسكري سابقا
دار البيضاء
الهاتف: 307 222 922 - 0522 215 773
0522 215 773

- 389,70

Pharmacie Omariya Casablanca
Rue 49 lot Omariya Marocaine Omariya
Hay Inara, Ain Chock - Casablanca
Tél.: 05 22 52 36 29

74.80
LOT: 05921035
PER: 12/2024
P.P.V: 74.80 DH

74.80
LOT: 063321035
PER: 12/2024
P.P.V: 74.80 DH

سيبروفلوك

SEPCEN® 500 mg
ciprofloxacin

10 comprimés pelliculés



6 118000 230182

SEPCEN® 500 mg
ciprofloxacin

10 comprimés pelliculés



6 118000 230182

44.10

LOT 27/10/22
PER 01/11/23
P.P.V 44DH10

Fenac® Promopharm

Comprimé contenant 50 mg de fenacalate de fer

30 comprimés

PROMOPHARM SA

50 mg



6 118000 240372

50 مغ

LOT:
PER:
01/08/2023

TAMSULOSINE WIN LP
0,4MG GELU B30

P.P.V: 98DH00



6 118000 062257

LOT:
PER:
01/08/2023

TAMSULOSINE WIN LP
0,4MG GELU B30

P.P.V: 98DH00



6 118000 062257